



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Moyen-Orient

Question écrite n° 72234

Texte de la question

M. Guy Lengagne appelle l'attention de M. le ministre délégué chargé des affaires européennes sur la situation en Palestine, où les populations civiles sont victimes d'une violence accrue, comportant notamment l'interdiction de tout déplacement, la destruction de maisons et de village, etc., alors que cette « approche » du conflit n'a pu jusque-là que renforcer le désespoir des Palestiniens et conduire à des attentats en Israël. Pour lutter contre la politique du pire, l'Union européenne a pris des sanctions économiques tout en condamnant sans cesse la violence ; la réaction de défiance de M. Sharon ne l'a d'ailleurs pas découragée. Il convient naturellement de poursuivre les efforts entrepris. Il lui demande quels ont été les derniers développements de la politique de l'Union européenne tendant à aider au rétablissement de la paix.

Données clés

Auteur : [M. Guy Lengagne](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (5^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72234

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires européennes

Ministère attributaire : affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 janvier 2002, page 397